

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



SÉCURITÉ



## SST INITIAL

**Objectifs :** Être capable d'intervenir immédiatement et efficacement après tout accident.

### POINTS CLÉS DU PROGRAMME

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail (les accidents de travail dans l'entreprise).
- Connaître son rôle dans l'entreprise et en dehors.
- Connaître le cadre juridique de son intervention.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- Reconnaître sans s'exposer soi-même les dangers persistants pour « protéger ».
- De protéger à prévenir.
- Examiner la victime.
- Faire alerter ou alerter.
- De faire alerter à informer.
- Secourir.
- La méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime sont précisées au cours de chaque séance pratique.

### VALIDITÉ DE LA FORMATION

- 2 ans.

### PUBLIC

- Tout personnel de l'entreprise désireux de connaître les gestes qui sauvent dans le monde du travail et en dehors du travail.

### EFFECTIF

- Minimum 4 personnes, jusqu'à 10 personnes.

### DURÉE

- 14 heures soit 2 jours.

### TARIFS

- Sur notre site à Ambert : 195 € /pers
- Sur le site de l'entreprise : 1200 € groupe de 4 à 10 personnes.



## SST RECYCLAGE

**Objectifs :** Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail. Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

### POINTS CLÉS DU PROGRAMME

#### Révision des gestes d'urgence pour :

- Être capable de situer le cadre juridique d'intervention du SST,
- Être capable de réaliser une protection adaptée,
- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise,
- Être capable de secourir la (les) victimes de manière appropriée,
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de prévention de l'entreprise,
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention,
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

#### Actualisation de la formation :

- Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement,
- Aux modifications du programme initial SST.

### VALIDITÉ DE LA FORMATION

- 2 ans.

### PUBLIC

- Toute personne détentrice d'un certificat SST.

### EFFECTIF

- Minimum 4 personnes, jusqu'à 10 personnes.

### DURÉE

- 7 heures soit 1 jour.

### TARIFS

- Sur notre site à Ambert : 100 € /pers.
- Sur le site de l'entreprise : 600 € groupe de 4 à 10 personnes.

Module e-learning **OFFERT** un an après la formation

